

«L'ANP accompagnera la période de transition»



Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4753 - Jeudi 11 avril 2019 - Prix : 10 DA

Rejetant le système et la désignation de Bensalah
Des milliers de citoyens manifestent à travers le pays

Page 24



Hassane Rabhi, porte-parole du gouvernement

«Les revendications du peuple sont partagées par le gouvernement»

Page 2

Libye, une semaine instructive

Par Mohamed Habili

Une semaine d'une bataille, a fortiori si celle-ci est à ses débuts, ce n'est évidemment pas un laps de temps suffisant pour juger de ses suites, et moins encore de son issue, les forces en présence étant en effet encore entières. Mais une réalité à la fois complexe et évolutive de ce genre ne se laisse pas appréhender uniquement par ses développements concrets, positifs, mais également par ce qui aurait pu se produire dans sa foulée mais qui cependant n'a pas eu lieu. Ce qui retient le plus l'attention dans ce qu'on appelle depuis le début la bataille de Tripoli, ce n'est pas tant l'offensive elle-même des forces relevant de Tobrouk et répondant aux ordres directs du maréchal Khalifa Haftar que le fait qu'elle ait à se poursuivre une semaine durant sans que les puissances occidentales responsables de la chute de l'ancien régime libyen n'y mettent le holà. Le fait principal ici est d'ordre négatif : bien qu'attendu, il ne s'est pas produit. Et cela seul est peut-être décisif. En ce sens, une semaine est un laps de temps suffisant pour se faire de notre objet une idée plutôt précise. On peut même en tirer cette première conclusion, à savoir qu'elle ne vient pas au hasard, n'importe quand, sur un coup de tête de Haftar et des siens par exemple, comme certains ont pu le croire les premières heures. Mais bien après une minutieuse préparation, tout autant militaire que politique, à quoi ont sans doute beaucoup contribué les alliés extérieurs du camp de Tobrouk.

Suite en page 3

Le chef de l'Etat convoque le corps électoral

Les élections présidentielles fixées au 4 juillet



Ph/E. Soraya/J. A.

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a convoqué le corps électoral pour l'élection présidentielle qui se tiendra le 4 juillet prochain, mettant ainsi en branle le processus qui permettra de combler le vide institutionnel né de la démission du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. [Lire page 2](#)

Pétrole

Le panier de l'Opep se maintient à plus de 70 dollars le baril

Page 5

Concours Farès El Kaouafi de Skikda

Le poète Farès Bira remporte la cinquième édition

Page 13

Le chef de l'Etat convoque le corps électoral

Les élections présidentielles fixées au 4 juillet

■ Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a convoqué le corps électoral pour l'élection présidentielle qui se tiendra le 4 juillet prochain, mettant ainsi en branle le processus qui permettra de combler le vide institutionnel né de la démission du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Par Meriem Benchaouia

«**M**onsieur Abdelkader Bensalah, chef de l'Etat, a procédé le mardi 09 avril 2019, jour de sa prise de fonction, à la signature du décret présidentiel portant convocation du corps électoral à l'élection présidentielle fixée au jeudi 04 juillet 2019 », indique un communiqué de la présidence de l'Etat. La convocation du corps électoral intervient au lendemain de la réunion des deux chambres du Parlement qui a pris acte de la déclaration de vacance définitive du poste de président de la République, en application des dispositions de l'article 102 de la Constitution, en vertu duquel le président du Conseil de la Nation assume les fonctions de chef de l'Etat pour une durée de 90 jours. Dans une allocution prononcée mardi, M. Bensalah, qui ne peut selon la Constitution, se porter candidat à l'élection présidentielle, a fait part de son intention de créer «en priorité et en urgence», en concertation avec la classe politique et la société civile, une institution nationale collégiale, «souveraine» dans ses décisions, à laquelle sera dévolue la mission de



Ph/E. Soraya/J. A.

réunir les conditions d'organisation d'élections nationales «honnêtes et transparentes». Le chef de l'Etat a tenu à préciser que le rôle du gouvernement et des services administratifs concernés se limitera à «soutenir et accompagner» cette institution

dans l'accomplissement de ses missions «en toute liberté», affirmant tendre une «main sincère et loyale» à tout un chacun pour surmonter les divergences et s'investir dans une action collective dont l'objectif est de «poser les fondements de l'Algérie du

futur». M. Bensalah a appelé la classe politique et les citoyens à participer avec «confiance» pour construire ensemble le nouvel édifice juridique qui ouvrira la voie à la mise en place d'un «tout nouveau système politique répondant aux aspirations de notre peuple». Concernant le processus électoral et sur un plan technique, la déclaration de candidature du postulant à l'élection présidentielle doit être déposée, conformément à l'article 140 de la loi organique portant régime électoral, au plus tard, dans les 45 jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. Pour que son dossier soit validé par le Conseil constitutionnel, le postulant à la candidature doit présenter soit une liste comprenant 600 signatures individuelles d'élus d'Assemblées populaires locales (APC et APW) ou parlementaires, réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs. Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 25 wilayas avec un nombre minimal de signatures exigées pour chacune des wilayas qui ne saurait être inférieur à 1.500. Les autres pièces

du dossier sont, notamment, un certificat de nationalité algérienne d'origine de l'intéressé, une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé possède uniquement la nationalité algérienne d'origine et qu'il n'a jamais possédé une autre nationalité et une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé est de confession musulmane. Le prétendant à la candidature doit, également, fournir un certificat de nationalité algérienne d'origine de son conjoint, un certificat médical délivré à l'intéressé par des médecins assermentés, une déclaration sur l'honneur attestant de la résidence exclusive, pendant dix ans, au moins, sans interruption, précédant immédiatement le dépôt de candidature de l'intéressé. Le dossier comprend, aussi, une déclaration publique sur le patrimoine mobilier et immobilier de l'intéressé à l'intérieur et à l'extérieur du pays, une attestation de participation à la Révolution du 1er novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942, une attestation de non implication des parents du candidat né, après le 1er juillet 1942, dans des actes hostiles à la Révolution, ainsi qu'un engagement écrit et signé par le candidat de respecter les principes de la Constitution. **M. B.**

Hassane Rabhi, porte-parole du gouvernement

«Les revendications du peuple sont partagées par le gouvernement»

L'approvisionnement du marché pendant le mois de ramadhan, la maîtrise des prix, l'encadrement du commerce extérieur, les aides financières aux nécessiteux sont les sujets phares abordés lors d'une réunion du gouvernement, présidée par le Premier ministre, Nourredine Bedoui. Les préparatifs du mois de ramadhan ont d'ores et déjà commencé. La rencontre, à laquelle ont pris part tous les membres du gouvernement à l'exception du ministre des Finances pris par d'autres engagements a fait le point de la situation dans plusieurs domaines et secteurs, notamment les préparatifs du mois de ramadhan. Le marché national dispose de tous les produits alimentaires nécessaires et en quantités suffisantes pour le mois de ramadhan, a assuré hier, Hassane Rabhi, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, lors d'un point de presse tenu à la fin de la réunion au Palais du gouvernement. Il a fait savoir que des commissions se sont formées au niveau des ministères pour assurer une coordination entre elles afin que le citoyen ne manque de rien durant le mois sacré. Concernant le couffin du ramadhan, le porte-parole du gouvernement a fait état d'instructions du gouvernement pour son remplacement par l'octroi de subventions directes aux intéressés.

D'ailleurs, un groupe de travail composé de tous les secteurs concernés travaille actuellement sur les actions de solidarité. La valeur de l'aide aux nécessiteux sera déterminée prochainement, ajoute-t-il. Aussi, soutient-il, les commissions sont chargées d'assurer une coordination avec les wilayas et les communes afin d'établir des listes des vrais nécessiteux. Hassane Rabhi a souligné également que d'autres mesures ont été prises par le ministère du Commerce pour l'encadrement du commerce extérieur. Il s'agit de l'allègement du dossier pour les importations et l'annulation de certaines taxes sur les importations. Des facilitations seront également accordées aux importateurs afin d'inonder le marché des produits nécessaires à la consommation, ouverture des marchés et l'attribution des agréments aux commerçants. Le porte-parole du gouvernement a évoqué aussi le renforcement du contrôle au niveau des marchés afin de réguler les prix, d'autant que tous les produits alimentaires seront disponibles en quantité et en qualité. «Les stocks sont rassurants en viandes, lait, légumes secs, en plus des importations prévues, pour le mois de ramadhan et pour la saison estivale», a indiqué Hassane Rabhi qui a rassuré que des dispositions sont prises pour assurer une alimentation en électricité pour parer à toute éventua-

lité de coupure notamment durant l'été. L'ordre du jour de la réunion était également l'approbation du Conseil du gouvernement sur le projet de décret exécutif portant approbation de renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communication électronique ouvert au public par satellite de type VSat à la société Algérie Télécom via satellite SPA et le projet de décret exécutif portant approbation de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau ouvert au public de communication personnelle de type GMPS et de fourniture de service de communication électronique au public attribué au titre de cession à Algérie Télécom satellite spa et son renouvellement. Interpellé par la presse sur la répression des manifestations des étudiants et des syndicats, le porte-parole du gouvernement a indiqué que toutes les dispositions sont prises pour garantir l'ordre public. «Le gouvernement respecte les manifestations tant qu'elles sont pacifiques. Les revendications du peuple sont partagées par le gouvernement tant qu'elles convergent vers la stabilité et le développement du pays», a déclaré Hassane Rabhi. Concernant le poste de gouverneur de la Banque d'Algérie qui reste vacant, il a fait savoir que cette institution dispose de compétences supérieures qui la dirigent actuellement.



Ph/E. Soraya/J. A.

Hassane Rabhi, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement

Justice : «Rendre à César ce qui appartient à César»

Questionné sur les dernières déclarations du chef d'état-major Gaid Salah sur la réouverture des dossiers de corruption tels le dossier Khalifa, Sonatrach... le porte-parole du gouvernement a répondu : «Rendons à César ce qui appartient à César. Laissez la justice faire son travail».

Selon lui, le dossier de corruption est un phénomène mondial et touche tous les pays du monde. Il a appelé par ailleurs, à «donner à la justice algérienne toute l'autorité requise selon les dispositions de la loi, pour faire face à ce phénomène».

Sur les préparatifs des prochaines élections, M. Rabhi a tenu à rassurer que l'argent consacré à la campagne électorale est entre de bonnes mains et il sera de nouveau consacré à la préparation du prochain rendez-vous électoral. Par ailleurs, Hassane Rabhi, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, a tenu à démentir les informations rapportées par un site électronique sur le lien de parenté avec le président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaiz. «Je n'ai aucun lien de parenté ou familial avec le président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaiz».

Louiza Ait Ramdane

Gaid Salah rassure

«L'ANP accompagnera la période de transition»

■ Hier, lors de la 3^e journée de sa visite à la 2^e Région militaire à Oran, le vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaid Salah, a prononcé une allocution d'orientation autour de la situation qui prévaut dans le pays.

Par Lynda Naili

S'exprimant sur la situation politique du pays et la période de transition, le chef d'état-major, qualifiant de «période décisive» la situation que traverse le pays, dira qu'il est impératif «pour concrétiser les revendications populaires», que «les enfants du peuple algérien doivent faire preuve de conscience, de patience et d'éveil contre des parties étrangères qui tentent de semer la fitna et de stabiliser l'Algérie».

En ces propos, le chef d'état-major de l'ANP dira qu'«avec le début de cette nouvelle phase et la poursuite des marches, nous avons déploré l'apparition de tentatives de la part de certaines parties étrangères» qui, «partant de leurs antécédents historiques avec notre pays, poussent certains individus au-devant de la scène actuelle en les imposant comme représentant du peuple en vue de conduire la phase de transition, afin de mettre en exécution leurs desseins visant à déstabiliser le pays et semer la discorde entre les enfants du peuple (...)

Des organisations non-gouvernementales ont infiltré les manifestations pacifiques

A ce sujet, il fera part de «tentatives d'infiltration de ces parties suspectes», déjouées par l'ANP, «afin de préserver cet immense élan populaire de l'exploitation par ceux qui le guettent à l'intérieur et l'extérieur», évoquant



PH/D. R. respect des règles de transparence et d'intégrité et des lois de la République». Ceci non sans souligner l'aggravation de la crise actuelle notamment dans son volet socio-économique «si les positions obstinées et les revendications irréalisables persistent». D'où, estimera Gaid Salah, la nécessité de «faire preuve de patience, de conscience et de lucidité afin de réaliser les revendications populaires, guider le pays vers la paix et jeter les bases d'un Etat de droit et d'institutions».

Des poursuites judiciaires contre tous les dossiers de détournement et de dilapidation des fonds publics

Sur un autre registre, le chef des Armées soulignant que «la justice, qui a recouvré ses pleines prérogatives, agira en toute liberté, sans contrainte aucune, sans pression ni ordres», indiquera que «désormais, elle est en mesure d'entamer des poursuites judiciaires contre toute la bande impliquée dans les affaires de détournement et de dilapidation des fonds publics, et que la question s'étendra également aux affaires de détournement précédentes». Et de rassurer ainsi «l'opinion publique que la question s'étendra à tous les dossiers précédents, comme l'affaire El Khalifa, Sonatrach et du «boucher» et autres dossiers relatifs à la corruption qui ont occasionné des pertes considérables au Trésor public».

L. N.

ainsi des «individus appartenant à des organisations non-gouvernementales, qui ont été pris en flagrant délit et dont la mission consiste à infiltrer les manifestations pacifiques et les orienter, avec la complicité et en coordination avec leurs agents à l'intérieur».

La conduite de la période de transition doit s'effectuer conformément à la Constitution

C'est pourquoi, enchaînera le chef des Armées, en «cette phase historique charnière et cruciale» il est impératif que «l'ensemble des enfants du peuple algérien dévoué, fidèle et civilisé, de fédérer les efforts de

tous les nationalistes en suivant la voie de la sagesse, de la pondération et de la clairvoyance, qui tient compte de l'intérêt suprême de la nation en premier lieu». Comme il est impératif «de prendre en considération que la conduite de la période de transition nécessite un ensemble de mécanismes dont la mise en œuvre doit s'effectuer conformément à la Constitution».

Aussi, énonçant la désignation de Abdelkader Bensalah à la tête de l'Etat, il insistera pour confirmer que «la période de transition destinée à la préparation des élections présidentielles se fera avec l'accompagnement de l'ANP, qui veillera au suivi de cette phase, au regard de la confiance réciproque entre le peuple et son armée, dans un climat de sérénité et dans le strict

Mila

Vers la mise à niveau de 4 centres de torture de l'époque coloniale

Les services de la direction des Moudjahidine de Mila s'attellent à l'élaboration d'un cahier des charges pour une opération de mise à niveau de 4 centres de torture situés dans 4 communes de la wilaya, a indiqué, hier, le directeur local du secteur, Karim Ghodbane. «Ces centres de torture, témoins des crimes abominables du colonisateur français à l'encontre du peuple algérien et les révolutionnaires en particulier, sont situés aux communes de Zeghaia (Bordj Zeghaia), Oued Nedja, Ahmed Rachdi et Rouached», a précisé à l'APS le même responsable. Une enveloppe financière de plus de 21 millions DA a été allouée pour cette opération de mise à niveau, a souligné le même responsable.

Les services de la direction des Moudjahidine s'emploient à finaliser les dispositions réglementaires d'usage pour lancer

l'avis d'appel d'offres relatif à cette opération et entamer le travail dans «les plus brefs délais pour remédier à l'état de dégradation affectant ces lieux d'histoire, notamment Bordj Zeghaia», a souligné M. Ghodbane.

Boumerdès : le camp de torture «Haouch Goutier» sera transformé en monument historique

Le tristement célèbre camp de torture du colonialisme français «Haouch Goutier» de la commune de Souk El Hed (à l'est du chef-lieu de Boumerdès) sera transformé en un monument historique après sa restauration qui suivra l'évacuation de la trentaine de familles l'occupant actuellement, a-t-on appris hier auprès de la directrice des moudjahidine de la wilaya. «Des

actions sont en cours en vue du relogement de ces familles squattant le site depuis plusieurs années». Sur site, l'APS a fait le constat de l'existence encore de certains vestiges de ce camp de torture, représentés par de minuscules géolés en béton, initialement des caves destinées à la conservation et production du vin, demeurés debout à ce jour, pour témoigner des atrocités commises par l'armée coloniale française contre les Algériens. Ce centre de torture mitoyen à la RN5 reliant l'Est et le Centre du pays, fut, selon les témoignages de moudjahidine de la région ayant survécu à cette période douloureuse de l'histoire de l'Algérie, créé en 1956. S'étendant sur une surface de 5 000 m², d'une capacité d'accueil de 200 détenus, ce centre de torture était alors dirigé par un certain commandant Skerfon, qui était secondé dans sa tâche

ignoble par le lieutenant Montasse, en plus d'un nombre de parachutistes assurant la surveillance des lieux. Ce site, spécialement sélectionné pour son isolement extrême, a abrité les pires tortures pouvant être perpétrées à l'égard des Algériens, les moudjahidine du Front de libération nationale, voire tout civil suspecté d'être contre la France coloniale, se rappellent des témoins. Brûlures par le feu, ingurgitation d'eau savonneuse, électrocution, torture auditive, planche à clous, étaient le quotidien de tous les détenus de ce camp de concentration, dont les méthodes sont interdites à l'échelle mondiale, se souviennent encore des moudjahidine de la région. C'est dans ces géolés, des sortes de «trous» d'à peine un ou deux mètres de long et de large, que l'armée française tassait entre un à 4 détenus,

LA QUESTION DU JOUR

Libye, une semaine insurrectionnelle

Suite de la page une

D'une façon, donc, ou d'une autre, non seulement les puissances impliquées dans la crise libyenne n'ont pas été prises au dépourvu par le lancement de l'offensive, mais elles l'ont laissée se déployer, si elles n'ont pas donné le feu vert à ses initiateurs. Cela fait plusieurs mois que le maréchal Haftar y fait allusion d'une manière plus ou moins claire. L'échec de l'accord de Sekhirat, avéré dès après l'installation à Tripoli du gouvernement dit d'union nationale, la contenait en puissance, comme la seule alternative pouvant rétablir l'unité politique de la Libye, brisée comme on le sait en 2011 du fait de l'agression franco-britannique. Une issue politique à la crise s'étant révélée un vœu pieux, il ne restait plus à ces puissances qu'à favoriser en sous-main une issue militaire, tout en niant qu'elles y soient pour quelque chose. Dans cette affaire, la seule partie qui travaillait sincèrement à la réunification du pays par le seul moyen de la négociation, c'était la mission onusienne sous la direction de Ghassan Salamé. Toutefois, il peut bien en exister une deuxième, peut-être non moins sincère et naïve que l'émissaire onusien, c'est l'Algérie, qui depuis le début n'a pas ménagé ses efforts pour faire prévaloir la négociation, ou plus exactement la réconciliation, sans exclusion entre les factions libyennes. Le camp de Tobrouk, celui sous l'hégémonie duquel se fera probablement la renaissance de l'Etat libyen, lui en a même à un certain moment tenu rigueur, avant de mettre, il est vrai, un bémol à ses récriminations. On ne sait trop pourquoi, l'Algérie est soupçonnée par nombre de Libyens d'avoir favorisé les islamistes de Tripoli au détriment des nationalistes de Tobrouk. Un reproche qu'il est impossible de faire à l'autre partie régionale impliquée en Libye, l'Egypte, qui pour ce qui la concerne a pris fait et cause pour Tobrouk, tout en prétendant rechercher comme l'Algérie une issue politique à la crise.

M. H.

voire 8 dans certains cas, au moment où la cour du camp servait d'espace de torture à ciel ouvert. Selon les mêmes témoignages, ce centre était doté de trois portes principales, dont une située à l'arrière, destinée à l'évacuation des détenus condamnés à mort, qui étaient accompagnés vers un oued mitoyen, où ils étaient exécutés et enterrés. Ce camp de la mort fut fermé à l'annonce du cessez-le-feu, le 19 mars 1962. Yanis F./APS

Banques

Nouveau programme de formation en ingénierie financière

■ L'Institut de la formation bancaire (IFB) a lancé récemment un nouveau programme de formation au profit de banquiers qui obtiendront donc, à son issue, le diplôme de Post graduation spécialisée en ingénierie financière, ont indiqué, à Alger, des responsables auprès de cet institut public

Par Amine Y.

Ainsi la formation de la première promotion de ce programme a été lancée le 7 avril dernier, a indiqué à l'APS la directrice des finances, administration et moyens de l'institut, Ilhem Zahraoui, en marge d'une cérémonie de remise de diplômes au siège de l'IFB. Cette concrétisation intervient à la suite de la signature en mars dernier d'une convention ayant pour objet le lancement d'un programme de formation préparant à une qualification et une professionnalisation des collaborateurs des institutions économiques et financières en vue de l'obtention du diplôme en question, a-t-elle expliqué. Cette convention a été signée entre l'IFB, l'Ecole des hautes études commerciales (EHEC) et la Commission d'Organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), a souligné la même responsable, notant que le programme de cette formation est élaboré en collaboration entre ces trois organismes. Selon elle, l'instauration de cette formation fait suite aux «besoins exprimés par la place en matière de spécialistes et d'experts en finance et particulièrement en ingénierie financière». Elle permet aux candidats un enseignement spécialisé dans la finance pour être



capables de maîtriser des instruments financiers, juridiques et fiscaux, de mettre en œuvre des montages financiers complexes, au profit des agents économiques notamment des entreprises. Filiale de dix banques publiques et établissements financiers algériens créée en 1989, l'IFB offre plusieurs formations diplômantes, certifiantes et qualifiantes à des banquiers issues du secteur public mais aussi du secteur privé depuis

2002. L'IFB dispense ainsi un panel de formations au profit de professionnels et banquiers en fonction issus des 28 établissements bancaires et financiers qui compte le marché national qui, pour le développement de leurs prestations respectives, prônent le perfectionnement des capacités et aptitudes de leurs employés. Par ailleurs, lors de la cérémonie, 21 lauréats ont eu leurs Certificats de professionnels des marchés financiers

(CPMF), à l'issue d'une autre formation que ce même organisme dispense. En tout, 30 candidats ont pu bénéficier de cette formation pour obtention du CPMF, et ce, à raison de deux jours par mois pour un volume horaire total annuel équivalent à 32 jours, a précisé M^{me} Ilhem Zahraoui. Cette formation a été développée par l'IFB en partenariat avec la COSOB, et ce, parallèlement à la formation d'animation de points de bourse,

notamment avec les employés du Crédit Populaire d'Algérie (CPA) que les deux organismes développent en collaboration. Instauré en 2014, cette formation a depuis pu profiter à 138 banquiers issus de différentes banques publiques et privées, a souligné M^{me} Zahraoui. Les quelque deux cents mille formateurs vacataires issus du secteur bancaire et financier avec lesquels l'IFB travaille, dispensent aussi et entre autres la formation diplômante ITB en partenariat avec le CFPB Paris, a-t-elle ajouté. L'Institut est, dans le cadre de sa mission, partenaire de plusieurs organismes nationaux mais aussi étrangers tels le CFPB Paris et le CNPP Cyber Security. L'ITB est une formation interbancaire et internationale diffusée dans 25 pays qui vise à former des managers exerçant ou appelés à exercer des responsabilités dans différentes entités de leurs établissements respectifs. Depuis deux ans et en partenariat avec le CNPP Cyber Security et le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE monétique), l'IFB a de même lancé la formation en e-learning pour laquelle «les responsables des banques et d'Algérie Poste ont manifesté une forte adhésion», en inscrivant plus de 6 000 collaborateurs à former sur une durée de 3 ans. A. Y./APS

Abdelkader Kara Bouhadba, DGSN

Intensifier la lutte contre le danger des produits contrefaits

Le directeur général de la Sûreté nationale, Abdelkader Kara Bouhadba, a mis l'accent, mardi à Sétif, sur l'impératif d'intensifier le travail de sensibilisation pour lutter contre le danger des produits contrefaits. Lors de l'inauguration d'une brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) à Ain Oulmène, au sud de Sétif, pour un montant de 108 millions DA, le DGSN, qui a pris connaissance du bilan des activités de la police dans cette région relatif notamment à la lutte contre la contrefaçon de produits

comme le tabac à chiquer, a donné des instructions à l'effet d'*«intensifier les efforts de sensibilisation pour lutter contre ce genre de délit qui constitue un danger pour la santé publique»* en utilisant, a-t-il dit, tous les supports de communication et d'information, à l'instar de la radio locale. Abdelkader Kara Bouhadba, qui était accompagné du wali en présence des autorités locales civiles et militaires, a indiqué que les éléments de la police disposent de toutes les conditions et moyens adéquats

permettant l'intensification des efforts de sensibilisation et d'information sur les dangers de la consommation de produits contrefaits. Inspectant les cellules de garde à vue dans les BMPJ de Bougaâ et Ain Oulmène, le DGSN a insisté sur l'importance de *«respecter les cautions légales garanties par la loi dans ce cas précis et de prendre en considération toutes les normes de salubrité au sein de ces pièces, comme l'hygiène et l'entretien, entre autres»*. Inspectant la salle de surveillan-

ce par vidéo de la région d'El Eulma, contenant 24 caméras de surveillance déjà mises en service sur un total de 581 caméras, dont 352 sont en cours de montage, cet officier supérieur a insisté sur l'importance d'exploiter ces moyens modernes au service du citoyen *«pour préserver la sécurité des élèves et la lutte contre le crime»*. Le DGSN qui a procédé à la remise des clés d'un quota de 98 logements de type location-vente au siège de la brigade d'intervention rapide de Sétif, a précisé que les poli-

ciers (hommes, femmes et retraités) seront toujours prêts à servir le pays car, a-t-il dit, *«la police puise son autorité de la confiance du peuple et de la force de la loi»*. De son côté le directeur régional de la police de l'Est, le contrôleur de police Mohand Chérif Daoud, a procédé au terme de cette visite, à l'inauguration de la 82^e édition de la manifestation «portes ouvertes» sur la sécurité routière, organisée sur deux jours à la maison de la culture Houari-Boumediene de la ville de Sétif. K. L.

Rage

L'Algérie n'est pas concernée par le vaccin falsifié signalé par l'OMS

Le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, D' Djamel Fourar, a affirmé, hier à Alger, que l'Algérie *«n'est pas concernée par le vaccin antirabique falsifié, produit aux Philippines, signalé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)»*. Le D' Fourar a précisé à l'APS que la mise en garde adressée par l'OMS concernant le vaccin cellulaire

antirabique falsifié, produit aux Philippines, *«ne concerne pas l'Algérie qui importe son vaccin d'un autre pays où toutes les normes de fabrication sont respectées, en sus d'une partie importante de ce vaccin produite à l'Institut Pasteur dans le pays»*, soulignant que le vaccin importé est sûr et contrôlé au niveau des laboratoires nationaux. Il a rassuré, à ce propos, tous les utilisateurs du vaccin antirabique importé, indiquant que ce der-

nier est soumis au contrôle *«strict»* de l'Institut Pasteur, avant d'être administré aux citoyens. Il existe deux types de vaccin antirabique utilisés en Algérie : le premier est cellulaire importé de l'étranger et le second inactivé et lyophilisé (issu de souriceaux), produit localement par l'Institut Pasteur. Le même responsable a rappelé, à cette occasion, que la rage causait le décès de 20 personnes/an et que plusieurs secteurs sont concernés par la lutte

contre cette zoonose, tels que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, celui de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et celui de la Santé. Dans ce cadre, M. Fourar a évoqué l'arrêt ministériel de 2015 qui fixe distinctement la responsabilité de chaque secteur afin d'œuvrer ensemble à l'éradication de cette zoonose virale en Algérie, appelant, d'autre part, les éleveurs

d'animaux domestiques et les agriculteurs à l'impératif de vacciner ces animaux et de multiplier les fourrières animales et le ramassage des animaux errants, principaux vecteurs de cette maladie. Le ministère de la Santé prend en charge annuellement 120 000 cas de morsures causées par les chats et les chiens, qui provoquent 20 décès/an dont la majorité des enfants. Omar T.

Pétrole

Le panier de l'Opep se maintient à plus de 70 dollars le baril

■ Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a progressé à 70,35 dollars le baril mardi, contre 70,33 dollars la veille (lundi), a indiqué l'Organisation pétrolière hier sur son site web.

Par Mahi O.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen(Congo), Orient (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Le même jour, les cours de l'or noir ont terminé en baisse après avoir connu des plus hauts en cinq mois, les experts mettant en avant la crainte d'une sortie de la Russie d'un accord pétrolier avec l'Organisation. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a fini à 70,61 dollars à Londres, en baisse de 49 cents



PHO.R.

par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril de WTI pour mai a perdu 42 cents, à 63,98 dollars. Des informations de presse faisaient état de propos du ministre russe de l'Energie, concernant la reconduction ou non d'un accord de réduction de la production de pétrole avec l'Opep. Par ailleurs, les récentes hausses de prix s'expliquent par plusieurs facteurs, dont notamment la situation en Libye et au Venezuela en plus de l'accord de réduction de la production de l'Opep. Lundi, le ministre saou-

dien de l'Energie Khalid al-Falih a déclaré que le marché pétrolier était en voie d'équilibre et que les pays producteurs de pétrole n'auraient peut-être pas besoin de réduire davantage leur production. Il a toutefois ajouté qu'il était encore prématuré de dire si la réunion de l'Opep et ses alliés en juin permettra de prolonger les réductions de 1,2 million de barils par jour. L'Opep et ses partenaires avaient accepté en fin d'année de réduire leur production de 1,2 million de barils par jour à partir de début 2019, afin

d'enrayer la chute des prix du brut. Lors de la treizième réunion du comité ministériel de suivi Opep et non-Opep (JMMC) tenue à Bakou (Azerbaïdjan), les participants ont assuré qu'ils dépasseraient leurs ajustements volontaires de production au cours des prochains mois. A noter que la conformité globale a presque atteint 90% pour le mois de février 2019, contre 83% au mois de janvier. Une réunion du JMMC devrait avoir lieu en mai à Djeddah (Arabie saoudite).

M. O./APS

Relations bilatérales

La Chine et l'UE s'engagent à faciliter le commerce et les investissements

La Chine et l'Union européenne sont parvenues à des consensus importants sur les relations bilatérales, et ont tracé la trajectoire de leur future coopération et exprimé leur soutien au multilatéralisme, à l'occasion du 21e sommet Chine-Union européenne à Bruxelles.

Ce dernier a été coprésidé par le Premier ministre chinois Li Keqiang, le président du Conseil européen Donald Tusk et le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker. Les deux parties ont convenu qu'elles partageaient de nombreux intérêts communs à approfondir une coopération mutuellement bénéfique, ainsi que des points communs pour la défense du multilatéralisme et d'une économie mondiale ouverte. Disant s'opposer au protectionnisme et à l'unilatéralisme, elles ont dit posséder des objectifs communs en matière d'amélioration de gouvernance mondiale et de préservation de la paix et de la stabilité dans le monde. Elles ont convenu qu'il était très important

pour la Chine et l'UE, deux forces stabilisatrices et économies majeures du monde, de poursuivre leur communication et leur coopération stratégiques. Les deux parties ont déclaré qu'elles devaient solidairement prendre en main l'ensemble de leur coopération et gérer adéquatement les différends et les frictions par le dialogue en vue de faire progresser un développement durable, stable et sain des relations Chine-UE, lequel est dans les intérêts fondamentaux et à long terme des deux parties et aura un impact positif sur le monde. Les dirigeants des deux parties ont réaffirmé leur engagement à approfondir leur partenariat pour la paix, la croissance, la réforme et la civilisation, et à adopter un nouvel agenda pour la coopération au-delà de 2020. Ils se sont engagés à défendre le multilatéralisme, respecter le droit international et les normes fondamentales régissant les relations internationales avec les Nations Unies au centre, fermement soutenir un système commercial multilatéral

fondé sur des règles et centré sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à intensifier le dialogue et la collaboration sur la réforme de l'OMC. A propos du commerce et des investissements, ils se sont engagés à se fournir mutuellement un accès plus large, plus simplifié et non discriminatoire, à faire cette année les progrès décisifs nécessaires à la conclusion d'un ambitieux accord d'investissement Chine-UE en 2020. En vue d'intensifier la coopération dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation, la Chine et l'UE ont confirmé leur intention de renouveler leur accord de coopération dans les sciences et les technologies. Ils ont salué l'accord provisoire conclu lors de leurs négociations sur un accord de coopération et de protection des indications géographiques et se sont engagés à achever officiellement ces négociations cette année. Les deux parties ont aussi décidé de nouer des synergies entre l'Initiative la Ceinture et la Route (ICR) et la stratégie de l'UE

visant à relier l'Europe à l'Asie et de renforcer la coopération dans le cadre de la plateforme de connectivité Chine-UE afin de rendre cette connectivité plus soutenue et interopérable. Elles entendent soutenir la résolution pacifique de désaccords et de conflits régionaux par le biais du dialogue et oeuvrer en commun pour la paix, la prospérité et le développement durable du monde, ont affirmé les deux parties. Des consensus importants ont été conclus sur la passation des marchés publics, le principe de zonage du commerce bilatéral en matière de produits agroalimentaires, la coopération dans les domaines du changement climatique et des énergies renouvelables et la mise en œuvre de l'Accord de Paris, entre autres. M. Li a souligné que le président chinois Xi Jinping avait effectué le mois dernier une tournée réussie en Italie, à Monaco et en France, laquelle a donné un nouvel élan au partenariat stratégique global Chine-UE.

Salem K.

Changes L'euro stable face au dollar

L'EURO était stable face au dollar hier matin dans l'attente d'une réunion de la Banque centrale européenne (BCE), ainsi à 05h50 GMT (07h50 à Paris) l'euro valait 1,1261 dollar contre 1,1263 dollar mardi à 21h00 GMT. La BCE se réunit à Francfort avant un sommet extraordinaire à Bruxelles qui pourrait accorder au Royaume-Uni un report du Brexit au-delà du 12 avril, mais avec des conditions strictes. Les gardiens de l'euro redoutent un divorce sans accord, un scénario catastrophe pour les marchés financiers qui ne devraient pas aider l'économie européenne à se redresser. «Le marché semble tendre à l'optimisme, beaucoup d'investisseurs estiment qu'il y a une forte probabilité qu'un report soit accordé. Mais il est difficile de faire quoi que ce soit sans avoir un résultat clair», estiment les analystes de Mizuho dans une note. Un nouveau facteur d'inquiétude frappe par ailleurs la zone euro avec la menace de Donald Trump d'imposer de nouveaux droits de douane sur 11 milliards de dollars de produits européens si l'UE ne cesse pas ses subventions à Airbus. Dans ce contexte, la BCE devrait maintenir son cap prudent et sa politique monétaire accommodante. Les investisseurs scrutent également mercredi le compte-rendu de la précédente réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). La perspective d'une baisse des taux diminue l'attrait du dollar pour les cambistes car elle le rend moins rémunérateur. A 05h50 GMT, la livre sterling montait à 86,18 pence pour un euro contre 86,29 pence mardi soir et à 1,3067 dollar au lieu de 1,3052. «Un report du Brexit après le 30 juin pourrait donner un peu de répit à la livre, mais (...) l'éventualité d'un second référendum limiterait les gains de la devise», prévient Rodrigo Catril, de la National Australia Bank. Le yen était parfaitement stable contre la devise européenne à 125,17 yens comme la veille et face à la monnaie américaine à 111,16 yens pour un dollar au lieu de 111,14 la veille au soir. La devise suisse se stabilisait aussi face à l'euro, à 1,1263 franc suisse pour un euro contre 1,1262 la veille, comme face au dollar, à 1,0002 franc suisse pour un dollar au lieu de 1,0000 mardi. La monnaie chinoise valait 6,7123 yuans pour un dollar, contre 6,7119 yuans mardi à 15h30 GMT. L'once d'or valait 1.302,90 dollars contre 1.304,06 dollars mardi. Enfin, le bitcoin se monnayait à 5.239,82 dollars au lieu de 5.220,08 dollars mardi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg.

N. L./R.E.

Lutte contre le perce-bois à Djelfa

Plus de 700 ha de forêts et de surfaces boisées ciblées



■ Une surface de plus de 700 hectares de forêts et de plantations d'arbres est ciblée par le programme de lutte contre le perce-bois (ver ravageur d'arbres) à Djelfa, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts de la wilaya.

Par Anissa H.

« **M**is en œuvre début février dernier, le programme de lutte contre le perce-bois, qui s'étale sur trois ans, profitera, en priorité, à une surface forestière et boisée de plus de 700 ha, située notamment à l'intérieur du

tissu urbain et à un nombre d'établissements éducatifs», a indiqué Hamza Omar, responsable de la Conservation des forêts. L'opération, exploitant la méthode mécanique dans l'assainissement du bois infesté, profitera également à d'importantes ceintures d'arbres situées sur les abords de la RN1, dans son axe reliant Djelfa à Hassi Bahbah, a-t-

il ajouté. Toujours selon le conservateur des forêts de la wilaya, le programme de lutte contre le perce-bois à Djelfa vise la préservation d'une surface boisée de près de 57 000 ha menacée par cet insecte ravageur. Le projet a été confié à l'entreprise de génie rural «Atlas» pour une enveloppe de près de 300 millions de dinars, avec un objectif de traitement d'une surface de 4 650 ha/an. Outre la protection des espaces forestiers considérés comme étant le «poumon de la région», ce projet est générateur de près de 300 emplois saisonniers, a relevé Hamza Omar. La wilaya de Djelfa compte actuellement d'importantes surfaces boisées, englobées dans le projet du Barrage vert, auxquelles s'ajoutent d'autres nouvelles opérations de boisement s'étalant sur 57 000 ha, parallèlement à une surface forestière estimée à plus de 16 000 ha, superficies qu'il convient de prémunir contre cet insecte ravageur en vue d'en faire un espace naturel de détente et de villégiature.

A. H. /APS

F. Y.

Guelma

Réalisation de 7 nouvelles piscines de proximité dans 5 communes

Sept nouvelles piscines de proximité seront réalisées au titre de l'exercice 2019 dans cinq communes de la wilaya de Guelma, a révélé mardi, le wali Kamel Abla. Dans une rencontre avec les présidents des associations du secteur de la jeunesse et des clubs sportifs, organisée au stade communal «Ali Abda», le wali a précisé que les procédures administratives relatives à la concrétisation des projets destinés à la jeunesse sont en cours, en attendant le choix des entreprises de réalisation, ajoutant que la construction de ces structures sportives a nécessité une enveloppe financière de plus d'un milliard de DA. Il s'agit de la réalisation de 2 piscines de proximité au chef-lieu de wilaya dont l'une au niveau du complexe sportif Souidani Boudjemaâ implanté dans la

zone Nord et la seconde dans le plan d'occupation du sol (POS) de la région Sud, appelé nouvelle ville, a indiqué le même responsable, soulignant que 2 structures similaires seront construites dans la commune touristique de Hammam Debagh. Le reste des piscines, ajoute le chef de l'exécutif local, sera réparti sur les localités de Oued Zenati, Héliopolis et Ain Makhlof. Le nombre de piscines affecté à cette wilaya est jugé «important» et n'a jamais été réalisé auparavant, a assuré le wali qui a souligné la possibilité de concrétiser des projets similaires dans d'autres localités si l'expérience réussit dans cette région, disposant actuellement d'une seule piscine en cours d'exploitation. M. Abla a rappelé également le programme ambitieux consacré à cette même wilaya, relatif à

la réalisation d'un total de 162 terrains de jeux recouverts en pelouse synthétique dont 27 stades homologués destinés à abriter des compétitions officielles, tandis que le reste représente des stades de proximité, faisant savoir qu'un budget de plus de 3,5 milliards DA a été alloué pour la concrétisation de ces projets. Le même responsable a appelé, par ailleurs, les représentants des associations, clubs et secteurs en lien avec la jeunesse et le sport à soumettre leurs propositions et à contribuer de manière positive à la concrétisation de ces projets sur le terrain. Il a affirmé, en outre, que les travaux de réalisation d'un grand nombre de stades de proximité ont été lancés en attendant la sélection des entreprises chargées de l'exécution du reste des projets.

Aïn Defla

35 cas de brucellose enregistrés dans une exploitation agricole à Arrib

Plus de 35 cas avérés de brucellose ont été enregistrés dans une exploitation agricole spécialisée dans l'élevage bovin à Arrib (Aïn Defla), a-t-on appris d'un responsable de la direction locale des Services Agricoles (DSA). Une fois les résultats des analyses effectuées sur un échantillon de bêtes pronostiquées atteintes de brucellose confirmés par un laboratoire spécialisé de la capitale, des arrêtés d'abatage des sujets atteints ont été délivrés au propriétaire de l'exploitation, a indiqué le responsable du service des statistiques à la même direction, Amar Saâdi, faisant état de la mise en quarantaine du reste du cheptel et de sa vaccination à titre préventif. Toutes les disposi-

tions nécessaires ont été prises pour déterminer l'origine et le foyer de cette pathologie, a-t-il soutenu, soulignant que la protection de la richesse animale implique, «nécessairement, la préservation de la santé du cheptel». La brucellose, également

appelé fièvre de Malte est une anthroppozoonose (maladie transmise par les animaux) due à des bactéries du genre Brucella. La brucellose humaine, principalement liée au bétail domestique et aux produits laitiers crus, reste une maladie d'actualité par sa

fréquence et sa gravité dans les pays en développement. La transmission inter-humaine est rarissime, et la brucellose humaine reste une maladie pouvant entraîner des complications graves si un traitement n'est pas rapidement mis en place.

Comme pour toute maladie infectieuse, la prévention (surveillance inter-humaine et éradication de la maladie chez le bétail) reste le meilleur moyen de lutte, assurent les spécialistes.

A. O.

Mila

Quota supplémentaire de plus de 1 800 unités en location-vente au profit de la wilaya

Un quota supplémentaire de 1 827 logements en location-vente (programme AADL) a été attribué à la wilaya de Mila, au titre de l'année 2019, a indiqué le directeur local l'Agence

nationale pour le développement et l'amélioration du logement (AADL). Les unités seront réalisées au chef-lieu de la wilaya et dans les communes de Chelghoum Laid et Telegghema a

révélé, à l'APS, Saber Ghodbane rappelant que la wilaya de Mila avait déjà bénéficié en 2018, d'un quota supplémentaire de près de 2 000 logements répartis sur 7 communes en l'occurren-

ce, Chelghoum Laid (600), Ferdjoua (300), Oued Athmania (200), Grarem Gouga (400), Sidi Merouane (400) et Zeghaia (100). Ce responsable a précisé qu'avec l'attribution de ce nouveau quota, la wilaya de Mila aura bénéficié depuis le lancement du programme AADL 2, en 2013, d'un total de 6 627 unités dont les travaux de réalisation connaissent des taux d'avancement disparates. Il est également attendu qu'un premier quota de 900 logements, réalisés à Chelghoum Laid et Tadjenanet, dans le cadre du Programme AADL 2, seront très prochainement remis à leur bénéficiaires, a fait noter le même responsable.

ce, Chelghoum Laid (600), Ferdjoua (300), Oued Athmania (200), Grarem Gouga (400), Sidi Merouane (400) et Zeghaia (100). Ce responsable a précisé qu'avec l'attribution de ce nouveau quota, la wilaya de Mila aura bénéficié depuis le lancement du programme AADL 2, en 2013, d'un total de 6 627 unités dont les travaux de réalisation connaissent des taux d'avancement disparates. Il est également attendu qu'un premier quota de 900 logements, réalisés à Chelghoum Laid et Tadjenanet, dans le cadre du Programme AADL 2, seront très prochainement remis à leur bénéficiaires, a fait noter le même responsable.

APS

Tizi-Ouzou

Déversement de 24 000 m³ au barrage de Taksebt

Le barrage de Taksebt (wilaya de Tizi-Ouzou) a atteint un taux de remplissage de 100 % à la faveur des pluies et de la neige importantes enregistrées depuis le début de l'hiver jusqu'au jour d'aujourd'hui, a indiqué le Directeur des ressources en eau (DRE), Djouder Mokrane, qui a fait état du rejet d'un surplus de 24 000 m³ dans la vallée du Sébaou. Ce taux de remplissage maximum a été atteint dans la nuit de lundi vers 23H30mn, a indiqué le DRE, précisant que

cet ouvrage hydraulique, d'une capacité de stockage de 180 millions de m³, qui était rempli à 91% le 20 mars dernier à reçu des apports en eau importants ces derniers jours et son remplissage à 100 % était prévisible, a-t-on indiqué de même source. Le surplus d'eau est automatiquement déversé dans le Sébaou et, selon les estimations de la matinée de mardi, quelque 24 000 m³ d'eau ont été ainsi rejeté et permettront d'augmenter la nappe phréatique qui alimente les forages,

mais aussi l'agriculture dans la Vallée du Sébaou et sera bénéfique à tout l'écosystème de cette région, a observé M. Djouder. Le barrage de Taksebt qui alimente en eau potable la wilaya de Tizi-Ouzou et une partie d'Alger et de Boumerdes a enregistré son plus faible taux de remplissage en 2017. Il avait été enregistré une baisse drastique du volume d'eau emmagasinée, qui était en dessous des 40%, dû à un hiver exceptionnellement sec.

R. R.

Crise libyenne

Le Conseil de sécurité doit mettre un terme à «l'escalade militaire»

■ Le Haut commissaire aux réfugiés de l'ONU, Filippo Grandi, a appelé le Conseil de sécurité à mettre un terme à «l'escalade militaire» en Libye et à protéger les civils, notamment les réfugiés et les migrants bloqués alors que les combats sont en cours au sud de Tripoli.

Par Farid M.

«**L'**élément le plus urgent concernant la Libye est une détermination à l'unisson du Conseil de sécurité à mettre un terme à l'escalade militaire», a souligné le responsable onusien, cité par des médias locaux. Affirmant que la sécurité reste préoccupante en Libye, M. Grandi a mis en garde contre la dégradation des conditions sécuritaires ces dernières semaines qui mènent, selon lui, au «bord du précipice», ont poursuivi les mêmes sources. «Nous avons réduit nos effectifs comme le reste des Nations unies. Nous ne quittons pas le pays, nous ne souhaitons pas partir. Si possible nous resterons sur place mais notre travail est extrêmement difficile et dangereux», a-t-il également fait savoir. «Nous avons besoin de votre appel à épargner les civils, notamment les réfugiés et les migrants bloqués dans le pays», a-t-il encore soutenu devant le Conseil de sécurité. Evoquant le travail du HCR en Libye ces dernières années en faveur des migrants, Filippo Grandi a regretté que l'ONU n'ait pas investi davantage «dans la paix et la sécurité dans le pays». «Nous avons consenti de nombreuses ressources pour renforcer les gardes-côtes afin d'endiguer les flux vers l'Europe». Mais «les gardes-côtes libyens ne sont pas des sauveteurs efficaces pour les personnes se trouvant en mer», a-t-il noté. «La détention des migrants et des réfugiés est le procédé le plus utilisé dans le pays dans des circonstances atroces et inadmissibles», a aussi déploré le Haut commissaire évoquant le chiffre d'environ 70 millions de personnes déplacées dans le monde aujourd'hui.

Toutes les parties appelées à respecter le droit humanitaire

Filippo Grandi a souligné dans ce sillage que «la plupart de ces personnes avaient fui en raison de conflits», affirmant que «si ces conflits étaient réglés ou si nous empêchions ces conflits, la plupart des flux de déplacements disparaîtraient». Les Nations unies ont exhorté lundi toutes les parties en conflit en Libye à respecter leurs obligations en matière de droit international humanitaire et de droits de l'Homme afin d'épargner les civils. «Les violences à Tripoli et autour de la capitale libyenne empêchent l'aide humanitaire d'atteindre les civils et les personnes blessées», a déploré le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) dans le

pays. Dans ce contexte, la Coordinatrice humanitaire en Libye, Maria Ribeiro, a rappelé à toutes les parties leurs obligations de garantir la sécurité de toutes les personnes et infrastructures civiles – notamment les écoles, les hôpitaux – et de permettre un accès humanitaire sans entrave. En déplacement en Libye, jeudi dernier, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'était dit, quant à lui, «choqué et ému» par les souffrances et le désespoir qu'il avait pu constater lors d'une visite d'un centre de détention de réfugiés et migrants. La Libye s'efforce de réaliser une transition démocratique depuis la chute du régime de Maamar Kadhafi en 2011. Mais le pays reste politiquement divisé entre les gouvernements de l'ouest et de l'est. L'armée basée dans l'est, dirigée par le commandant



Khalifa Haftar, a lancé jeudi dernier une offensive visant à prendre le contrôle de l'ouest du pays, et plus particulièrement Tripoli, où est basé le Gouvernement national d'union (GNA) dirigé par Fayez al-Sarraj,

soutenu par l'ONU. Cette offensive a fait jusqu'à présent au moins 35 morts, selon le ministère libyen de la Santé et provoqué le déplacement de plus de 2 800 personnes.

F. M./APS

Sahara occidental

Le Maroc entrave la liberté de mouvement de Kohler, déplore l'ONU

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déploré les restrictions imposées par le Maroc à la liberté de mouvement de son envoyé personnel, Horst Kohler, et de la Minurso, regrettant que l'émissaire onusien n'ait toujours pas accès aux interlocuteurs locaux dans les territoires sahraouis occupés. «La Minurso n'a pas accès à des interlocuteurs locaux à l'ouest du mur de sable, ce qui continue de limiter sa capacité d'évaluer en toute indépendance la situation au Sahara occidental à des fins d'analyse ou de sécurité», écrit le Secrétaire général dans son rapport final sur la situation au Sahara occidental, transmis au Conseil de sécurité. M. Guterres explique que ce blocage imposé par le Maroc a empêché la mission onusienne de «s'acquitter de cette partie de son mandat qui consiste à prêter assistance à M. Kohler». Plus grave encore, «ces restrictions n'ont fait que s'aggraver pendant la période

considérée, et ceci alors même que mon envoyé personnel demandait à mon représentant spécial de l'aider à maintenir des contacts avec certains interlocuteurs locaux», s'est indigné le Secrétaire général de l'ONU. Cette demande a conduit le Maroc à s'y opposer à nouveau catégoriquement, au motif que ces contacts seraient incompatibles avec le mandat de la mission, rapporte Guterres dans ce rapport rendu public. Le Maroc a, par le passé, adopté une approche conflictuelle avec Christopher Ross, le prédécesseur de M. Kohler, allant jusqu'à limiter sa liberté de mouvement en le déclarant «persona non grata» dans les territoires sahraouis occupés. L'ONU ajoute que «l'image d'impartialité de la mission onusienne est compromise par le fait que le Maroc continue d'imposer aux véhicules de la Minurso de porter des plaques d'immatriculation marocaines à l'ouest du mur de sable, contrairement à l'ac-

cord de principe conclu avec le gouvernement marocain en 2015». Les difficultés auxquelles se heurtent les opérations de la Minurso (Mission de l'ONU pour l'organisation du référendum au Sahara occidental) auraient être évoquées hier lors de la première séance de discussion que consacre le Conseil de sécurité à la mission onusienne avant la prorogation de son mandat prévu fin avril. M. Kohler devrait intervenir par vidéo conférence pour informer le Conseil des résultats de la deuxième table ronde tenue le mois dernier à Genève afin de relancer le processus de négociations directes entre le Front Polisario et le Maroc. Il est aussi prévu que le chef de la Minurso, Colin Stewart, fasse un exposé au Conseil sur les activités de la mission qu'il dirige depuis décembre 2017.

Amel O.

Maroc

Zefzafi a cousu ses lèvres pour dénoncer sa lourde condamnation en appel

Le leader du mouvement rifain au Maroc, Nasser Zefzafi, s'est cousu les lèvres dans sa cellule pour exprimer son attachement à sa liberté au lendemain de sa lourde condamnation en appel à une peine de 20 ans de prison ferme par la justice marocaine, ont rapporté des médias locaux, citant son avocat. «Les détenus Nasser Zefzafi et Mohamed Al Haki ont cousu leur bouche pour protester», a annoncé sur sa page Facebook leur avocat Mohamed Aghnaj, ont ajouté les mêmes sources. «Cinq détenus du Hirak me l'ont confirmé. Je n'ai pas vu Nasser et Mohamed, je ne pouvais pas supporter de les voir dans cet état», a fait savoir Mohamed Aghnaj, qui s'est rendu lundi à la prison de Casablanca (ouest) où sont détenus plusieurs militants du mouvement rifain. Le leader du mouvement

Hirak rifain a choisi cette manière de protester pour exprimer son attachement à sa liberté et dénoncer le renforcement du contrôle sécuritaire de sa cellule, a confirmé également son père Ahmed Zefzafi, cité par des médias marocains. Un autre des détenus du mouvement, Nabil Ahamjik, lui aussi condamné à la peine de 20 ans de prison ferme, a entamé, quant à lui, une grève de la faim illimitée pour protester contre le verdict en appel et contre le renforcement des mesures de sécurité dans les cellules, a annoncé son frère Mohamed, s'exprimant à ce sujet sur les réseaux sociaux. La Cour d'appel de Casablanca a confirmé vendredi dernier les peines de prison allant jusqu'à 20 ans pour 42 militants du mouvement «Hirak». Nasser Zefzafi et trois autres militants de la contestation ont écopé des peines les

plus lourdes pour «complot visant à porter atteinte à la sécurité de l'Etat». Cette condamnation a suscité consternation et une vive indignation au Maroc et à l'étranger, dénonçant une parodie de procès de militants politiques qui n'avaient commis, selon eux, aucun dépassement pour écopé de lourdes peines. Lundi, les mères et proches des détenus ont manifesté contre les condamnations au centre d'Al Hoceima, l'épicentre de la contestation dans le Rif. Les forces de l'ordre ont été renforcées lundi dans cette région déjà assiégée par les éléments de sécurité, ont indiqué des médias locaux. Les organisations internationales comme Human Rights Watch et Amnesty International avaient critiqué la sévérité des peines prononcées en première instance. De son côté, l'Association marocaine des droits

humains (AMDH) a dénoncé «des verdicts qui visent à se venger de jeunes qui ont exprimé pacifiquement leur mécontentement». Le mouvement populaire du Rif avait été déclenché par la mort tragique, en octobre 2016, à Al Hoceima de Mohcine Fikri, un vendeur de poissons broyé dans une benne à ordures en tentant de s'opposer à la saisie de sa marchandise par la police marocaine. Ses funérailles avaient donné lieu à de larges rassemblements et des actions de protestation, notamment dans les villes du Rif et dans d'autres villes marocaines, dénonçant les comportements de la police et la marginalisation subis par cette région.

R. M.

SEAT

Mars, le meilleur mois de l'histoire



Animée par Ali Zidane

Un résultat sans précédent. En mars dernier, SEAT a réalisé son plus gros volume de ventes en un seul mois durant ses presque sept décennies d'existence. En effet, le constructeur automobile a vendu 62 500 véhicules, soit 3,5% de plus

qu'en mars 2018 (60 400), date à laquelle ce chiffre était jusqu'à présent le plus élevé sur un mois isolé.

Les résultats du mois de mars 2019 ont permis de clôturer un premier trimestre record pour SEAT. Les ventes mondiales de la société ont augmenté de 8,8% par rapport aux trois premiers mois de 2018. Le record du pre-

mier trimestre de l'année dernière (139 200 unités) a également été battu avec 151 400 véhicules vendus.

Les ventes de la marque CUPRA* ont positivement impacté les résultats de l'entreprise. Au premier trimestre 2019, CUPRA a vendu 6 000 voitures, soit 115,7% de plus qu'à la même période de l'année précédente, principalement grâce à l'impulsion donnée par la nouvelle CUPRA Ateca.

Au cours des trois premiers mois de 2019, l'Allemagne et le Royaume-Uni, mais aussi l'Algérie, ont été le fer de lance de la croissance des ventes mondiales de SEAT. L'Espagne et l'Allemagne ont été les deux

principaux marchés, avec 29 400 véhicules vendus. Le chiffre d'affaires a progressé de 16,2% en Espagne et de 2,9% en Allemagne, malgré une baisse de l'ordre de 7% des immatriculations dans ce pays. Au premier trimestre, SEAT est la marque leader sur le marché espagnol, ainsi que pour les ventes à particuliers. L'entreprise espagnole a enregistré ses meilleures ventes à ce jour en Allemagne ainsi qu'au Royaume-Uni, où elle a enregistré une croissance de

12,3% et vendu 20 600 véhicules.

Le record de SEAT s'explique également par la croissance dans des pays comme la France (8 100 ; +10,5%), l'Italie (7 000 ; +12,3%), l'Autriche (6 000 ; +4,3%), la Suisse (3 400 ; +8,8%) et les Pays-Bas (3 000 ; +16,2%). Le constructeur automobile espagnol a réalisé son volume de ventes le plus élevé à date lors du premier trimestre sur deux de ces marchés, à savoir l'Autriche et la Suisse.

Volkswagen

Le Transporter restylé et le propose en une version 100% électrique

Après avoir restylé le Multivan, Volkswagen s'attaque à la version utilitaire de son van. Le Transporter T6 va ainsi devenir 6.1 grâce à une batterie de mises à jour. L'une des plus notables est l'arrivée d'une direction à assistance électrique permettant d'équiper le véhicule de l'aide au maintien dans la voie et de l'assistance au stationnement.

La panoplie d'aides à la conduite comprend également avertisseur de collision latérale, système de stabilisation agissant en cas de fort vent de côté, assistance au démarrage en côte ou encore freinage post-collision.

Du diesel et de l'électrique

Le Transporter gagne en capacité de chargement via la possibilité de glisser des objets longs jusque sous la banquette passager, soit entre 35cm et 40cm supplémentaires en fonction de l'empattement choisi. Une prise 230V apparaît près du siège conducteur. Vitres électriques, verrouillage centralisé, rétroviseurs électriques chauffants et système audio Bluetooth



font maintenant partie de la dotation de série. Quatre types de carrosserie sont annoncés : fourgon, combi et pick-up simple ou double-cabine. Extérieurement, on remarque une face avant redessinée.

La nouvelle gamme de motorisations se compose des blocs diesel 2L TDI de 90ch, 110ch 150ch et 199ch. Les deux derniers peuvent être associés à une transmission intégrale. Comme pour le Multivan, Volkswagen s'est associé avec le préparateur ABT pour proposer une version électrique du van affichant une puissance de 112ch. Volkswagen annonce une autonomie de plus de 400km selon l'ancien cycle d'homologation NEDC grâce à une batterie 77,6 kWh. Il s'agit d'un premier pas pour le constructeur, qui lancera en 2022 la version de série de l'I.D. Buzz Cargo.

Fiat Chrysler Automobiles

Le groupe italo-américain rachètera à Tesla ses «crédits-carbone»

Fiat Chrysler Automobiles (FCA) vient de s'offrir ce qui ressemble à un «permis de polluer». Le groupe italo-américain, qui ne pourra pas respecter l'an prochain les futures normes d'émissions de dioxyde de carbone fixées par l'Union européenne (95 grammes de CO2 par km en moyenne), va racheter à Tesla ses «crédits-carbone». FCA va en effet payer des centaines de millions d'euros au constructeur californien pour pouvoir comptabiliser ses véhicules électriques dans sa propre flotte automobile. Ce tour de passe-passe, autorisé par la législation européenne, permettra à Fiat Chrysler de faire baisser la moyenne de ses émissions de CO2 pour atteindre un niveau

acceptable et ainsi éviter de lourdes amendes de la part de l'Union européenne. Amendes qui, selon certains experts, auraient pu atteindre la somme de 2 milliards d'euros.

FCA droit dans ses bottes

«L'engagement de FCA est de réduire les émissions de tous nos produits. En même temps, nous allons tirer le meilleur des options offertes par la réglementation pour respecter les normes», a indiqué FCA. La firme, qui n'a pas donné de détails sur la transaction, a également remarqué que «la philo-



sophie d'un marché de crédits carbone est de mettre en œuvre les façons les moins coûteuses possibles de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le marché».

Cette association «apporte de la flexibilité pour offrir à nos clients des véhicules qu'ils sont prêts à acheter, tout en parvenant à respecter les normes au moindre coût», a conclu FCA. Vous avez dit cynique ?

Industrie automobile

L'UE accuse BMW, Daimler et Volkswagen d'entente dans les technologies antipollution

Plus de trois ans après l'éclatement du scandale du Dieselgate, l'Union européenne accuse BMW, Daimler et Volkswagen de s'être entendus pour éviter de se faire concurrence sur les technologies réduisant les émissions polluantes. Déjà mise à mal par le vaste trucage de 11 millions de véhicules diesel par Volkswagen, révélé en septembre 2015, l'industrie allemande doit répondre à ces accusations, susceptibles d'être extrêmement coûteuses pour ses finances et son image. Cette affaire avait déjà fait les gros titres fin 2017, quand la Commission européenne avait annoncé des inspections concernant ce cartel de cinq constructeurs (BMW, Daimler, Volkswagen, ainsi que Audi et Porsche, filiales de Volkswagen). Concrètement, d'après les conclusions d'une enquête préliminaire annoncées vendredi,

Bruxelles soupçonne le «cercle des cinq» d'avoir participé à des réunions pour s'entendre en secret afin d'éviter toute concurrence sur le développement et le déploiement de technologies permettant de limiter les émissions nocives des gaz d'échappement des voitures. «Les entreprises peuvent coopérer de nombreuses manières pour améliorer la qualité de leurs produits. Les règles de concurrence de l'UE ne leur permettent cependant pas de s'entendre sur exactement le contraire: ne pas améliorer leurs produits, ne pas se livrer concurrence sur le plan de la qualité», a déclaré la commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager. Maintenant qu'ils ont reçu ces «griefs», les constructeurs doivent répondre à la Commission, pour éviter l'amende pouvant atteindre 10% de leur chiffre d'affaires annuel mondial qu'elle pourrait leur infli-

ger. «L'envoi d'une communication des griefs ne préjuge pas de l'issue de l'enquête», a cependant précisé l'exécutif européen. Le groupe Volkswagen confirme avoir reçu le document de la Commission, auquel il ne répondra qu'après l'avoir évalué, «dans le cadre de sa coopération» avec Bruxelles. BMW a annoncé qu'il mettra de côté «certainement plus d'un milliard d'euros» de provisions pour les risques juridiques découlant de ces accusations, estimant que «la Commission européenne imposera très probablement une amende d'un montant significatif».

Le groupe entend cependant se défendre «avec tous les moyens» à sa disposition. «Une gifle» – Selon le constructeur bavarois, «l'ensemble de l'industrie était au courant» des discussions entre constructeurs qui «n'impliquaient aucun «accord secret» et n'avaient pas pour but



de porter préjudice aux clients ou aux fournisseurs».

De son côté, Daimler, fabricant des voitures Mercedes-Benz, qui a le premier avoué l'existence de cette vaste entente afin de bénéficier de la clémence des autorités de la concurrence, ne «s'attend pas à recevoir une amende dans cette affaire». Les technologies visées par l'enquête de la Commission sont «les systèmes de réduction catalytique sélective», qui permettent

de réduire les émissions nocives d'oxydes d'azote de certaines voitures diesel, ainsi que «les filtres à particules "Otto"», qui permettent de réduire les émissions de particules nocives.

Cette entente «a privé les consommateurs de la possibilité d'acheter des voitures moins polluantes, alors que la technologie était à la disposition des constructeurs», fait valoir l'exécutif européen.



Corée du Nord

Pyongyang convoque une réunion du parti pour cause de situation «tendue»

■ Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a convoqué hier une réunion plénière à la tête du parti au pouvoir afin de discuter des «tensions actuelles», a rapporté la presse officielle.

Cette réunion du Comité central du Parti des travailleurs est organisée après l'échec du deuxième sommet de l'homme fort de Pyongyang avec Donald Trump fin février à Hanoï, et au moment où le président sud-coréen Moon Jae-in part pour Washington afin de rencontrer le président américain. Mais l'agence officielle nord-coréenne KCNA laisse entendre qu'elle se focaliserait sur le développement économique. En rencontrant des cadres du régime mardi, M. Kim leur a donné l'ordre de faire montre d'une attitude digne de maîtres de la révolution et de la construction

dans la situation tendue actuelle et ainsi, de suivre la nouvelle ligne stratégique du parti», selon KCNA. En avril dernier, le dirigeant nord-coréen avait défini la «nouvelle ligne stratégique» de la formation au pouvoir comme étant «la construction économique socialiste», ajoutant que le développement des programmes nucléaires de son pays était achevé. M. Kim a procédé «à une analyse profonde de la situation dans l'attente de solutions urgentes au sein du parti et de l'Etat», a poursuivi l'agence. La réunion du Comité central «décidera des orientations nouvelles et des façons de lutter

conformément aux besoins de la situation révolutionnaire actuelle». Le Parlement nord-coréen doit, lui, se réunir jeudi. Pour Cheong Seong-chang, analyste à l'Institut Sejong, il est difficile pour le dirigeant nord-coréen d'initier une nouvelle direction stratégique tant que l'occupant de la Maison-Blanche est disposé au dialogue. Le Comité central pourrait plutôt procéder à un remaniement au sommet du parti, dont Kim Yong Chol, l'émissaire nord-coréen aux discussions avec Washington, qui s'est «vu le plus reprocher la responsabilité de l'échec du sommet de Hanoï», dit-il. «S'il est remplacé par quelqu'un de plus flexible et d'esprit plus pratique, cela serait un feu vert, mais s'il reste, les pourparlers de dénucléarisation ne seront pas faciles». M. Trump et Kim s'étaient rencontrés une première fois en juin 2018 à Singapour, où ils avaient signé une déclaration floue sur la «dénucléarisation de la péninsule coréenne». A Hanoï, Kim Jong Un, qui dirige un pays manquant cruellement de devises, avait réclamé la levée des sanctions infligées à Pyongyang par l'ONU du fait de ses programmes nucléaire et balistique interdits. Mais les discussions se sont achevées sans communiqué commun ni même un déjeuner, faute d'accord sur la dénucléarisation auquel aurait répondu un allègement des mesures. Cette déconvenue soulève des questions quant à l'avenir du processus. Au Vietnam, le Nord avait expliqué qu'il voulait la levée



Ph. > D. R.

des seules sanctions pesant sur les conditions de vie des Nord-Coréens. Mais les Etats-Unis avaient considéré que Pyongyang exigeait de fait la disparition des principales sanctions sans proposer grand chose de précis en retour. Néanmoins, les deux camps avaient fait part de leur souhait de poursuivre les discussions. M. Trump a répété à maintes reprises qu'il avait de bonnes relations avec le Nord-Coréen, se vantant d'avoir bloqué de nouvelles sanctions contre Pyongyang. La Corée du Nord a elle aussi pris soin de ne pas critiquer personnellement le président américain, tout en déclarant le mois dernier que les sanctions représentaient «une action contre l'humanité visant à détruire la civilisation moderne et renvoyer la société à un âge des

ténèbres moyenâgeux». Peu après la rencontre vietnamienne toutefois, des images satellites avaient témoigné d'un renforcement de l'activité sur le site d'essais de fusées de Sohae, également connu sous le nom de Tongchang-ri. La communauté internationale s'était inquiétée de préparatifs éventuels de tirs de missile de longue portée ou de fusée par le Nord. Le mois dernier, un haut diplomate avait déclaré à la presse à Pyongyang que le Nord envisageait de suspendre les négociations sur le nucléaire avec les Etats-Unis. Et le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo vient de dire que Kim Jong Un était un «tyran», ce qui devrait ne pas beaucoup plaire à Pyongyang. Rosa C.



Impuissance Propositions

Par Fouzia Mahmoudi

Si le mouvement des «gilets jaunes» a profité à quelques mouvements politiques qui ont vu leur popularité progresser, Les Républicains, eux, n'ont pas seulement raté le coche mais surtout été incapables de faire entendre leur voix, dans un sens ou dans l'autre. Le grand parti de droite, autrefois poids lourd de la scène politique française, ne semble plus désormais exister que difficilement. Pourtant, Laurent Wauquiez, président LR, essaie de faire entendre sa voix à l'occasion de la fin du grand débat initié il y a quelques semaines par Emmanuel Macron pour répondre à la crise des «gilets jaunes». Le patron du parti LR estime ainsi que «la seule issue qui vaille» au grand débat, c'est de «rendre de l'argent aux Français», via une baisse de la fiscalité et une annulation de la hausse en 2018 de la taxe sur les carburants. «Il faut une libération fiscale des classes moyennes. Ces derniers mois, je n'ai entendu aucun Français réclamer la proportionnelle ou le conseiller territorial. Ces sujets-là sont des rideaux de fumée», estime Laurent Wauquiez dans un entretien au «Journal du dimanche», à la veille de la synthèse par le gouvernement des contributions au grand débat. «Les priorités sont claires : la baisse de la fiscalité, la compétitivité et la revalorisation du travail. Point, poursuit-il. Les Républicains refuseront toute création d'impôt supplémentaire à la sortie du débat [...], même sur les soi-disant riches», car «en France, quand on prétend taxer les riches, on finit toujours par taxer les classes moyennes.» Son parti propose «une baisse de 10 % de l'impôt sur le revenu pour tous», ainsi qu'une augmentation de 50 % des «abattements sur les successions et les donations», et encore «une revalorisation des pensions au niveau de l'inflation». Et «tirons enfin les leçons de la crise des "gilets jaunes"». «Le président n'a pas annulé les augmentations de taxe sur les carburants. La hausse de 2018 est toujours en vigueur. Il faut la supprimer», prône Wauquiez. «C'est un plan à 20 milliards d'euros», mais, en face, «nous avons mis sur la table un programme de 20 milliards d'économies sur la dépense publique», fait valoir l'ancien ministre. Pour les atteindre, «l'ensemble des acteurs publics doit faire un effort», selon lui : fin des «doublons entre les services de l'Etat et les collectivités territoriales», «simplification de nos systèmes de retraite et de prestations sociales», etc., sans «sacrifier les services publics». Le patron de la droite suggère aussi de réduire le financement public des syndicats et de «s'attaquer à la vache sacrée des 35 heures». Enfin, concernant un éventuel recul de l'âge de départ à la retraite, question qui a été ouverte par l'aire droite du gouvernement, Laurent Wauquiez estime que «la réflexion sur l'âge est indispensable, mais cela ne peut se faire qu'à condition de supprimer enfin les régimes spéciaux et de mettre à égalité public et privé». Des propositions qui semblent un peu excessives au vu des moyens qu'elles coûteront à mettre en place et surtout allant à l'encontre de la politique prônée par Macron depuis le début de son mandat. Néanmoins, en faisant ses propositions, Wauquiez espère retrouver une place dans le débat public et tente de convaincre les Français, à quelques semaines des élections européennes, que LR est un parti qui compte et a des idées concrètes. Reste à voir si cette sortie de Wauquiez boostera le score de LR aux Européennes et surtout si elle redonnera au parti de droite une meilleure image aux yeux des Français. F. M.

États-Unis

Stephen Miller, le conseiller anti-immigration décomplexé de Trump

Il est l'un des rares conseillers à subsister depuis les débuts de la Maison-Blanche de Donald Trump. Stephen Miller est aussi l'un des plus radicaux, partisan d'une politique anti-immigration décomplexée dont l'influence a été mise en lumière par le départ de Kirstjen Nielsen. Les médias voient en effet la main de cet homme de 33 ans dans la démission dimanche de la ministre de la Sécurité intérieure. Jugée trop laxiste, elle avait pourtant appliqué à la lettre les volontés du président, couchées sur le papier par Stephen Miller: «tolérance zéro» et criminalisation de l'immigration clandestine, séparation des familles de migrants, renvoi des demandeurs d'asile au Mexique pendant l'examen de leur dossier, sans oublier la construction d'un mur le long de la frontière sud des Etats-Unis. Mais elle n'a pas résisté à la frustration grandissante de Donald Trump face à l'afflux à la frontière – 100 000 personnes en mars, selon des chiffres provisoires – et aux mul-

tiples recours judiciaires contre ses décisions. Avec son air de jeune technocrate à la calvitie prononcée, toujours tiré à quatre épingles, Stephen Miller fait partie du premier cercle du milliardaire républicain depuis 2016. Il est né dans une famille juive libérale de Santa Monica, en Californie. En 2003, il explique avoir forgé sa rhétorique au collège, en réaction à la «partialité de gauche enracinée» chez les enseignants qui lui mettront «des mauvaises notes pour avoir exprimé des points de vue conservateurs». Il continue à militer contre le multiculturalisme à l'université de Duke (Caroline du Nord) qu'il intègre en 2004. Selon l'organisation de lutte contre le racisme South Poverty Law Center, c'est là qu'il rencontre Richard Spencer, militant suprémaciste blanc qui deviendra l'une des figures de l'«alt-right», la droite radicale américaine. Les deux étudiants participent notamment à l'organisation d'un débat contre l'immigration. M. Miller a nié avoir collaboré

avec Richard Spencer. Parallèlement, il contribue au Centre pour les études sur l'immigration (CIS), un cercle de réflexion conservateur favorable à une limitation stricte de l'immigration légale. En 2014, alors assistant du sénateur ultra-conservateur Jeff Sessions, il aide à l'abandon d'une grande réforme sur l'immigration. Le projet de loi, fruit d'un consensus politique, aurait durci la législation tout en offrant une voie vers la citoyenneté pour plusieurs millions de clandestins. Deux ans plus tard, il intègre l'équipe de campagne de Donald Trump. Il devient rapidement un proche du candidat, écrivant ses discours ou chauffant les salles en répétant le mantra du candidat sur l'immigration et le mur. Après l'investiture de Donald Trump en janvier 2017, il est l'un des architectes du décret présidentiel qui interdit l'entrée sur le territoire aux ressortissants de plusieurs pays à majorité musulmane.

Concours Farès El Kaouafi de Skikda

Le poète Farès Bira remporte la cinquième édition

■ Le poème «*Mihrab El Ghiwaya*», un hymne à la beauté de la femme de Farès Bira, doctorant en troisième année en critique littéraire, a été jugé remarquable et laisse augurer d'un «*avenir prometteur*» pour le poète.

Par Adéla S.

Le jeune poète Farès Bira (29 ans) a remporté le titre de Chevalier de la rime 2019, au terme de la 5^e édition du concours Farès El Kaouafi 2019 (le chevalier des rimes) qui s'est clôturé mardi à la maison de la culture Mohamed-Siradj de Skikda.

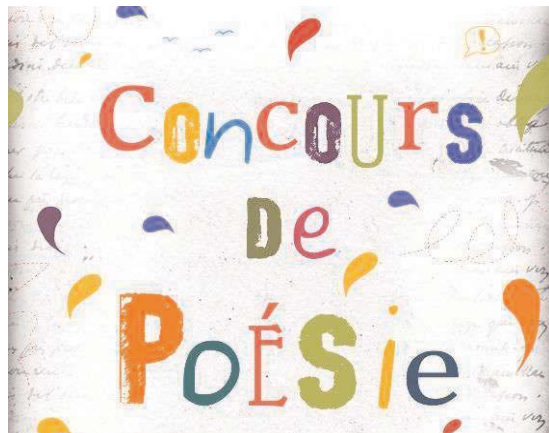
Le poème «*Mihrab El Ghiwaya*», un hymne à la beauté de la femme de Farès Bira, doc-

torant en troisième année en critique littéraire, a été jugé remarquable et laisse augurer d'un «*avenir prometteur*» pour le poète, ont assuré les membres du jury. Le jeune Farès a affirmé, à ce sujet, à l'APS, être honoré par cette consécration et exprimé sa détermination à continuer à développer son talent.

Quant au second prix du concours, il est revenu à Ahmed Aggoune (22 ans) et le troisième à Chaker Meguelati (27 ans).

Le jury de la manifestation a retenu ces lauréats parmi 21 jeunes poètes en lice dont 6 ont été sélectionnés pour la phase finale. Initié depuis cinq années consécutives par la maison de la culture Mohamed-Siradj, le concours a permis de découvrir de nombreux jeunes poètes de talent ayant par la suite réussi à décrocher divers prix, a indiqué Zidane Meghlaoui, directeur de cet établissement culturel.

A. S./APS



«Le grain et l'ivraie»

Le voyage militant de «Pino» Solanas, cinéaste et sénateur

Le cinéaste et sénateur Fernando Solanas filme les ravages de la culture du soja transgénique, du nord au sud de l'Argentine. Pour réaliser «*Le Grain et l'ivraie*», huitième film d'une série de documentaires dénonçant le «*saccage*» (pour reprendre le titre du premier long métrage de cette entreprise, «*Mémoire d'un saccage*) de l'Argentine par les puissances économiques, internationales et intérieures», Fernando Solanas a voyagé à travers son pays, de Salta à la pampa, de Rosario à Mar del Plata.

Ce voyage, l'octogénaire le commence comme cinéaste, le termine comme sénateur. Solanas a le droit de changer de casquette (c'est une métaphore, très présent à l'écran tout au long du film, il arbore toujours le même couvre-chef) : il réalise des films depuis la fin des années 1960, siège à la Chambre haute de son pays depuis 2013, après avoir été député.

Mais cette polyvalence fait tanguer «*Le*

grain et l'ivraie». Les premières séquences, tournées dans la province de Salta (celle-là même où Lucrecia Martel a filmé, entre autres, son magnifique récit colonial, *Zama*), captent le désarroi et la misère des Wichi, premiers occupants du territoire, chassés par la déforestation et l'emprise inexorable des champs de soja transgénique. Solanas filme posément, sans emphase, cette catastrophe, donnant en quelques plans une idée de son ampleur géographique et historique : les Wichi sont les ultimes victimes à la fois de l'extension de la culture industrielle et de la colonisation du continent américain.

Epadages sur les cours d'école

Mais, très vite, la voix professorale, empreinte de patience et de conviction, de Fernando Solanas s'empare de la bande-son. Cette étape à Salta n'est que

le prélude à la dénonciation des maux de l'agro-industrie et à la promotion des modes alternatifs d'agriculture. A l'écran, ce projet se traduit par la succession d'intervenants qui détaillent avec science et conviction les conséquences tragiques de l'introduction de semences génétiquement modifiées par Monsanto. Ils s'adressent à Solanas comme à une figure politique nationale, l'appelant de son diminutif, «*Pino*», adaptant leur discours au projet militant du réalisateur.

Après avoir vu «Le grain et l'ivraie», on n'accordera plus le même respect aux steaks argentins

Non seulement le soja transgénique et son cortège d'intrants chimiques, dont le glyphosate, menacent la santé des populations – une institutrice explique que les avions qui épandent les produits n'es-

saient même pas d'éviter les cours d'école –, mais ils entraînent la désertification des campagnes, la transformation des cultures et de l'élevage. Après avoir vu «*Le grain et l'ivraie*», on n'accordera plus le même respect aux steaks argentins. Le parti pris de ne filmer l'adversaire qu'à travers ses machines et ses édifices, avions qui épandent désherbants et insecticides, camions qui apportent les pièces détachées d'une usine que veut construire Monsanto, silos colossaux... accentue le ton démonstratif du discours.

Heureusement, Fernando Solanas ne peut s'empêcher de faire du cinéma. Lorsqu'il filme le rio Parana sillonné de cargos emportant le soja vers l'Extrême-Orient, quand il flâne dans les bourgades endormies (ou désertées) à des centaines de kilomètres de Buenos Aires, l'image prend le pas, sans pour autant brouiller le discours.

Thomas Sotinel/Le Monde

Film «Les oiseaux de passage»

Aux origines des cartels colombiens

Cristina Gallego et Ciro Guerra plongent le spectateur dans une communauté d'Indiens wayuu dont la vie s'organise autour du trafic de marijuana.

Deux logiques s'entrecroisent dans «*Les oiseaux de passage*», dessinant une double trajectoire. Il y a, tout d'abord, la courbe ascendante puis descendante d'une prospérité bâtie sur une activité criminelle et dangereuse. Il y a ensuite un mouvement magique et cyclique, ancien et primitif, adhérent au précédent avant de le miner. Le film de Cristina Gallego et Ciro Guerra, qui fut présenté à l'ouverture de la Quinzaine des réalisateurs au Festival de Cannes en 2018, pourrait être décrit comme une plongée dans les origines, à la fois celle d'une réalité sociale et historique, celle d'un genre cinématographique, celle d'un monde primitif enfin, fonctionnant selon ses propres règles.

Les premières images du film transportent le spectateur au

centre d'une communauté wayuu, des Indiens de Colombie dont la vie et la compréhension du monde sont régies par un certain nombre de croyances et de rites destinés tout à la fois à donner du sens à celui-ci et à en assurer la cohérence. Une cérémonie dansée, installant un sentiment de transe et d'hallucination, destinée à fêter la sortie d'une jeune fille de son adolescence, inaugure un récit qui peu à peu va élargir le théâtre des événements.

Rapayet, un jeune homme du clan, ainsi que son ami Moises, qui n'en fait pas partie, découvre les possibilités d'enrichissement que promet la vente aux touristes américains de marijuana, cultivée par les villageois. Très vite, ce commerce organise la vie de la communauté à qui elle va permettre et offrir une économie florissante, mais aussi contraindre celle-ci à faire commerce avec d'autres familles, d'autres clans, d'autres ethnies. Ce simulacre d'économie marchande, dont le

film détaille les conditions concrètes, s'installe et contraint les Wayuu à sortir de leur monde, à composer avec une réalité humaine extérieure à leurs propres règles. Cette ascension est dirigée selon les règles de fer d'un matriarcat à la faveur duquel la belle-mère du jeune homme énonce la loi du groupe. Dès lors se mettent en place les conditions de l'ascension de la famille de Rapayet puis celles de sa déchéance et de son annihilation.

Un mécanisme fatal

L'histoire que conte «*Les oiseaux de passage*», que l'on devine être la genèse des cartels de la drogue en Colombie, s'étale sur deux décennies, du début des années 1970 à la fin des années 1980 ; soit la chronique de la création d'un nouveau monde et la destruction d'un ancien. La construction du récit en chapitres (de la naissance à la chute en passant par la pros-

périté et la guerre) dessine une sorte de fatalité qui est aussi celle inscrite par les conventions d'un genre cinématographique, celui du film de gangsters dont est respecté la courbe dramatique.

Mais le film de Cristina Gallego et Ciro Guerra interroge par ailleurs cette fatalité, sans vouloir forcément la réduire à un déterminisme purement humain, en la confrontant aussi à une cosmogonie particulière. Le sujet du film n'est-il pas l'impossibilité de faire coïncider un ordre symbolique, celui qui guide la vie des Wayuu (dont le non-respect entraîne la destruction de fonctionnements ancestraux) avec celui défini par la compétition et l'avidité ?

L'on passe de la logique du récit criminel à celle de la fable, voire du conte teinté de surnaturel

«*Les oiseaux de passage*» navigue ainsi entre la description d'un mécanisme fatal (nourri parfois de conventions un peu attendues comme le comportement de Leonidas, le fils de Rapayet, jeune chien fou qui va dérégler la machine du trafic de drogue) et celle d'un ordre secret, occulte, prodigieux et métaphysique, tout à la fois fragile et menaçant. L'on passe ainsi de la logique du récit criminel à celle de la fable, voire du conte teinté de surnaturel. Ce que la conclusion du film soulignera alors qu'une forme de chaos aura eu raison de l'équilibre initial. On peut penser au cinéma d'un Glauber Rocha, qui mêlait métaphore politique et fascination pour des rituels débarrassant le récit de tout naturalisme, le faisant irrésistiblement basculer dans une dimension magique. Cette radicalité est le seuil devant lequel s'arrête pourtant la fresque de Cristina Gallego et Ciro Guerra.

Jean-François Rauger/L. M.



JO-2020 (Eliminatoires/1^{er} tour - retour)
Tchad-Algérie 1-1
Les Vertes passent

L'ÉQUIPE ALGÉRIENNE de football (dames) s'est qualifiée pour le deuxième tour des éliminatoires africaines des Jeux Olympiques-2020 de Tokyo, après son nul (1-1) face à son homologue tchadienne en match retour disputé mardi à N'Djamena. Les joueuses algériennes avaient remporté la

manche aller du premier tour jouée jeudi dernier au stade Mustapha-Tchaker (Blida) sur le score de 2 à 0 grâce à un doublé de Morgane Belkhit. Au 2^e tour des éliminatoires prévu entre le 26 août et le 1^{er} septembre prochains, la sélection algérienne affrontera la redoutable équipe nigérienne.

Coupe d'Algérie jeunes catégories et féminines

Programme des finales :

- Samedi 27 avril 2019 (stade Omar-Hamadi)
- U17 Féminine :** ASE Alger Centre- CF Akbou 10h00
- U20 Féminine:** FC Constantine- ASE Alger Centre 14h00
- Seniors Féminine:** FC Constantine- AS Sûreté nationale 17h00
- Mercredi 1er mai (stade Hydra)
- U14 Garçon :** MC Alger-US Biskra// NA Hussein-dey- USM Annaba 11h00
- U15 Garçon :** ES Sétif- JS Saoura// ASO Chlef- MC Saïda 14h00
- U19 Garçons :** CS Constantine - ES Sétif 17h00
- Samedi 4 mai (Stade Omar-Hamadi)
- U17 Garçons :** Paradou AC- ES Ouargla 10h00
- Réserves Garçons :** USM El Harrach- RC Relizane 14h00

JS Kabylie
Les dirigeants font signer des engagements aux joueurs

LES JOUEURS de la JS Kabylie (Ligue 1 de football) ont été invités à signer ce mardi un engagement contre «tout dérapage ou un mauvais comportement», au lendemain de l'exclusion définitive de l'effectif de Lyes Benyoucef et Juba Oukaci, condamnés pour possession de drogue dure destinée à la consommation. «Les joueurs ont été invités, un à un, à signer un engagement contre tout dérapage ou un mauvais comportement pouvant apporter atteinte à l'image du club», a indiqué le club dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Les deux joueurs ont été arrêtés

dans la nuit de vendredi à samedi dans un hôtel de la banlieue Ouest d'Alger, en possession de drogue dure (cocaïne). Ils ont été condamnés lundi par le tribunal de Chéraga (Ouest d'Alger) à deux mois de prison avec sursis en plus d'une amende de 20 000 dinars. La signature de cet engagement est intervenue à l'issue d'une réunion tenue au niveau des vestiaires, entre le président du club, Chérif Mellal, et les joueurs, qui a duré près d'une heure, peu avant la séance d'entraînement qui s'est déroulée en présence de l'ensemble des joueurs, précise la même source.

Clôture du challenge «Printemps foot» à Oran
L'équipe des «Castors» haut la main

LE TOURNOI de football à six «Printemps foot» a pris fin lundi soir au mini complexe de proximité Reguieg-Abdelkader à El Othmania (Oran), avec la victoire finale de l'équipe de haï «Castors», en présence de personnalités sportives et de nombreux férus du sport roi, dans une ambiance très colorée. Une soirée footballistique pavoisée aux couleurs nationales, sur des airs de troupes folkloriques et avec comme toile de fond quatre belles rencontres de football où la fougue et l'art de jeunes et de

footballeurs en herbe se sont entremêlés avec les gestes techniques toujours intacts d'anciens joueurs. Durant 15 jours de spectacle, d'ambiance et d'animation, le public a eu à découvrir de jeunes talents de quartiers et à retrouver de grands noms du football national. Au programme de la cérémonie de clôture, trois finales. La première a opposé les Benjamins de Relizane à ceux de haï Bahi-Amar d'Es Sénia et la deuxième, les poussins de l'AS Radieuse à ceux d'Aïn El-Bia (Bethioua).

Après les dernières sorties d'acteurs du football
Le nouveau ministre des Sports Bernaoui dédouane Zetchi

■ Le nouveau ministre des Sports, Raouf Bernaoui, a tenu à répondre à certains acteurs de la balle ronde nationale qui avaient fait des déclarations «tendancieuses» laissant entendre que les autorités publiques seraient intervenues dans l'élection du président de la FAF, Kheireddine Zetchi.

Par Mahfoud M.

Bernaoui a indiqué, en marge de sa première sortie publique avec cette visite de travail à Alger, que tout ce qui a été dit ces derniers temps est faux et que les autorités n'ont pas intervenu dans l'élection de Zetchi à la tête de la FAF qui s'est faite dans la légalité. Cette déclaration fait suite aux interventions du président de la JS Saoura, Zerouati, qui avait déclaré qu'il y avait eu intervention de l'ex-ministre, Ould Ali, qui aurait instruit, selon lui, de faire passer la candidature de Zetchi. «Les gens doivent prendre leurs responsabilités et contrôler leurs propos. Zetchi a été élu d'une manière légale et il n'y a eu aucune intervention pour valider son élection», ajoutant que le temps de l'intervention du MJS dans le travail des fédérations est révolu. Le tout nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports a demandé à élever le niveau et ne pas se comporter de cette manière, en référence à ces déclarations incendiaires de certains présidents de club. Bernaoui a souligné que les Fédérations sont des institutions autonomes et souveraines et personne ne peut prétendre les contrôler, et il faut que tout le monde se mette dans la tête cette réalité. Selon lui, le MJS est



Bernaoui désavoue les perturbateurs

là pour accompagner les fédérations financièrement en leur délimitant les budgets et ne peut s'ingérer dans leurs affaires, surtout que cela pourrait amener les Fédérations internationales auxquelles elles sont affiliées à s'interposer et à interdire cela. Pour

ce qui est du problème du dopage et de la cocaïne qui gangrène le football, Bernaoui dira que c'est là un problème d'éducation et que ces joueurs doivent payer le prix pour leurs erreurs.

M. M.

Ligue 1 (22^e journée/Mise à jour)
Le MCA bat le MCO

Le MC Alger s'est imposé face au MC Oran sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), pour le compte de la mise à jour de la 22^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé mardi au stade du 5-Juillet 1962 (Alger). L'unique but de la rencontre a été inscrit par Frioui (84') pour le MCA. A l'issue de ce match, le MC Alger se hisse pro-

visoirement à la 4^e place avec un total de 38 points et un match en moins à disputer face au CS Constantine, se positionnant ainsi à une longueur du Paradou AC (3^e, 39 pts). Le MC Oran dont le maintien est désormais le principal objectif, reste scotché à la 10^e place avec 28 points. La 22^e journée s'est poursuivie hier avec le dernier match mettant

aux prises l'USM Bel-Abbès au NA Hussein-Dey.

Le DRBT et le CRB font match nul

Le DRB Tadjanenet et le CR Belouizdad ont fait match nul 0 à 0, en match disputé mardi soir au stade Lahoua-Smain de Tadjanenet, pour la mise à jour de la 19^e journée de Ligue 1 Mobilis de football. Le DRBT (10^e, 29 pts) a raté l'occasion de confirmer son redressement et sa victoire décrochée à la maison face à la JS Kabylie (2-1) et faire un pas supplémentaire en vue du maintien, alors que le Chabab, qui reste sur une série de 12 matchs sans défaite, est tout de même scotché à la 12^e place avec 27 points et compte un match en moins. Initialement, ce match devait se jouer le 26 janvier dernier, avant d'être reporté à une date ultérieure, en raison des importantes chutes de neige qui avaient sévi à Tadjanenet.

Fédération algérienne de basket-ball
L'AGEx ce samedi

LES MEMBRES de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) sont convoqués en session extraordinaire prévue samedi (10h00) à Alger, afin de trouver un «consensus» à la situation que traverse la FABB, a indiqué le secrétaire général par intérim de l'instance, Zaki Lahmar. «J'ai reçu des demandes écrites pour une AGEx de la part de 58 membres votants (clubs et ligues) de l'assemblée générale, ce qui représente plus des deux tiers exigés par les statuts de la FABB. Nous avons donc programmé cette AGEx samedi au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA)», a déclaré Lahmar. «Notre premier

objectif est de sauver la saison en cours en trouvant des solutions à la situation que traverse la FABB, notamment par la reprise des compétitions nationales (Nationale 1 messieurs et dames) et la reprise des activités des équipes nationales en prévision des compétitions internationales de cet été», a ajouté le secrétaire général par intérim de la FABB et également directeur technique national (DTN). Concernant la validation par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) du rejet des bilans moral et financier du président Ali Slimani et de son bureau exécutif lors de l'assemblée générale ordinaire qui s'est déroulée le 14 mars à Alger,

Lahmar a précisé que «la FABB n'a pour le moment reçu aucune notification du MJS à ce sujet». «Nous sommes toujours dans l'attente de la validation du MJS des rapports de l'AG ordinaire afin que les commissions installées en clôture de l'AG ordinaire débutent leurs missions respectives conformément aux lois en vigueur», dit-il. A la fin des travaux de cette AG ordinaire, l'ancien secrétaire général par intérim de la FABB, Redouane Djoudi, et le représentant du MJS, Nadir Belayat, avaient procédé à l'installation des commissions de candidature, de recours et de passation de consignes, en prévision des prochaines élections.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

La rue gronde à Béjaïa

Des milliers de personnes pour exiger une transition négociée avec le peuple

«SON excellence le peuple a décidé que vous partiez vous allez tous partir», lisait-on sur une banderole hier lors d'une marche improvisée et conduite par les travailleurs de plusieurs secteurs et des citoyens depuis la maison de la culture de la ville jusqu'au siège de la wilaya et la placette Saïd-Mekbel. Plusieurs milliers voire plusieurs dizaines de milliers de personnes et de travailleurs issus de nombreux secteurs d'activités, notamment du secteur public dont l'Angem, Ansej, Intendance, Trésor public, ENPI, travaux publics, étudiants et enseignants, travailleurs de l'Université de Béjaïa, ente autres. Une grande mobilisation a été observée hier. C'est la troisième marche la plus importante après celles des étudiants hier et celle du mouvement populaire observée vendredi dernier. «Nous avons dit partez tous c'est tous», «Algérie libre et démocratique ; elle n'est pas une monarchie», «le peuple veut le changement et le système doit dégager avec sa bande d'oligarques», autant de slogans notés dans les banderoles et pancartes alors que l'emblème national et l'emblème amazigh ont été arborés par les foules qui arpentaient le boulevard de la Liberté en plusieurs carrées et avec beaucoup de détermination de poursuivre le combat pour «la libération du pays du régime». Parallèlement à cette marche qui a eu aussi l'adhésion des citoyens anonymes

qui ont voulu également marquer leur présence pour exprimer leur désaveu au nouveau chef de l'Etat et surtout à la gestion d'une transition par le gouvernement, plusieurs secteurs ont été paralysés pour exprimer leur colère et leur rejet de l'intronisation de Abdelkader Bensalah et de Bedoui à la tête de l'Etat et du gouvernement. La grève a été observée par les travailleurs de BMT/EPB, Bureaux de poste, Banques, Algérie Télécom, Administration, Naftal, Cnep Banque, Angem, Assurances... Les manifestants exigent «le départ du régime et sa caste, une solution pacifique et négociée à la crise, une transition pacifique avec le peuple non pas avec le régime politique en place, l'instauration d'un Etat démocratique et populaire et un Etat de droit». Notons que le secrétaire de l'union de wilaya de Béjaïa Aziz Hamlaoui a été suspendu par Sidi Saïd avant-hier pour avoir organisé plusieurs actions pour demander le départ du secrétaire national et son chef. Ceci alors qu'une marche devrait être organisée aujourd'hui à Béjaïa pour réaffirmer la position de l'union de wilaya contre le secrétariat national et une autre marche devrait avoir lieu la semaine prochaine à Alger avec la participation de plusieurs unions de wilayas et le syndicat de la zone industrielle de Rouiba, déclarait hier Hamlaoui sur la radio. **Hocine Cherfa**

Maladies cryptogamiques des plantes

Lutte contre la rouille du blé et le mildiou de la pomme de terre

UNE CARAVANE de sensibilisation sur les maladies cryptogamiques des plantes est programmée au lancement, durant la semaine prochaine à Chlef, a-t-on appris mercredi, auprès de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. La caravane est motivée par les conditions climatiques actuelles marquées par une hausse des températures et du taux d'humidité, favorisant l'apparition des maladies des plantes, notamment la rouille jaune du blé et le mildiou de la pomme de terre et de la vigne. Elle effectuera ses premières escales dans les communes d'Oued Fodda et El Karimia, avant de s'étendre progressivement au reste des communes de la wilaya, a indiqué à l'APS, M^{me} Imene Kouadri Boudjetia, ingénieure agronome auprès de la DSA. L'opération profitera à près de 200 agriculteurs/commune qui seront informés, à l'occasion, des moyens

et méthodes de prévention et traitement de ces maladies végétales, a-t-elle ajouté. Selon la responsable, ces maladies végétales peuvent être à l'origine, «en cas de non traitement», de la destruction de 40 % des récoltes touchées, d'où l'impératif pour les agriculteurs d'être parfaitement informés des moyens à même de les prévenir, ou du moins empêcher leur propagation. Une autre campagne de sensibilisation a été lancée, dernièrement, par la DSA de Chlef, au titre des efforts de lutte contre les mauvaises herbes, au niveau des communes de Boukadir, Abou L'hassane, Sendjas, et Ouled Fares, a-t-on ajouté de même source. A noter que la station régionale de prévention des végétaux de Chlef a annoncé, la semaine passée, l'apparition d'un premier foyer de rouille jaune dans la commune de Lebiedh Medjadja. **L.O.**

Restrictions des visas pour les Algériens



Djalou@hotmail.com

Rejetant le système et la désignation de Bensalah

Des milliers de citoyens manifestent à travers le pays

■ «La rue dit non à Bensalah. On ne veut pas de lui car il fait partie de la bande. On réclame une vraie transition démocratique en Algérie», ont scandé, hier, des milliers de citoyens qui ont gagné la rue et manifesté aux quatre coins du pays.

Par Thinhinene Khouchi

Dès 9h du matin, les manifestants, hommes, femmes, enfants, se sont rassemblés au niveau de la Grande Poste, où les manifestations sont pour le moment «autorisées». Les Algériennes et les Algériens ont alors crié haut et fort leur rejet de l'application de l'article 102, notamment sa phase d'installation de Abdelkader Bensalah pour préparer des élections présidentielles. Les manifestants réclament sa démission car, selon eux, «l'homme fait partie du système en place depuis des années et donc pas crédible». Les forces de l'ordre qui depuis le 22 février encadraient les marches avec un professionnalisme exemplaire, ont encore fait usage de la force pour disperser les manifestants. En effet, des cordons de police ont bloqué la manifestation au niveau de la Grande Poste. Après avoir utilisé des gaz lacrymogènes afin de pousser les manifestants à annuler leur manifestation, les policiers se sont retirés et ont avancé des canons à eau pour disperser les citoyens qui ne cessaient de scander «djeich chaab khawa khawa» (l'armée et le peuple, frères) ou encore «silmya

(pacifique, pacifique). Malgré la répression de la part des policiers et les jets de grenades lacrymogènes, aucun jet de projectiles n'a été enregistré de la part des manifestants qui sont restés pacifiques jusqu'à la fin de la journée. Parmi eux, des enseignants, des étudiants, syndicalistes, femmes au foyer, travailleurs... tous étaient venus pour scander des slogans appelant au «changement radical du régime politique» et au «respect de la Constitution», ou encore à vivre librement dans une Algérie libre. D'autres manifestants revendiquaient le «rejet de toute ingérence étrangère» et ont appelé à «la préservation de l'unité du pays» ou encore «oui pour une Algérie démocratique». Brandissant également des banderoles mentionnant les articles 7 et 8 de la Constitution, insistant sur la souveraineté du peuple, les manifestants ont appelé à «laisser le peuple choisir son chef d'Etat par intérim et rompre avec le régime en place» et à «écarter les hauts responsables de l'Etat». Sur les pancartes on pouvait lire notamment des questions adressées au nouveau chef d'Etat par intérim : «Pouvez-vous réaliser en 90 jours, ce que vous n'avez pas pu faire en 20 ans ?» «Pourquoi

autant de mépris ?» «On ne veut pas de vous, qu'attendez-vous pour démissionner ?». Durant cette journée du 10 avril et en réponse à l'appel à la grève lancé par des syndicats autonomes, plusieurs enseignants du primaire, CEM et lycées, ont renvoyé leurs élèves. Certains enseignants avaient même demandé la veille à leurs élèves de ne pas venir. Ils se sont alors rassemblés avec les syndicalistes au niveau de la Grande Poste. Même cas au niveau des différentes universités de la capitale et plusieurs autres wilayas du pays où ni profs ni étudiants n'ont regagné leurs amphis. A Oran, Constantine, Bouira, Bordj Bou Arréridj, Tizi Ouzou, Tiaret, Annaba, Mostaganem et dans d'autres villes du pays, les Algériennes et les Algériens sont aussi descendus dans la rue pour crier haut et fort leur rejet de Abdelkader Bensalah pour préparer des élections présidentielles et réclamer sa démission. Contrairement aux rassemblements qui ont eu lieu à Alger-Centre, dans ces villes les manifestations se sont déroulées dans le calme, sans incidents majeurs à signaler.

T. K.